

Echelle de performances CO2



La responsabilité sociale des entreprises (RSE), également appelée Corporate Social Responsibility (CSR), ainsi que la réduction des émissions de CO₂, sont des thèmes sociaux importants auxquelles de nombreuses organisations accordent beaucoup d'importance. Actuellement, notre société et les gouvernements expriment de plus en plus souvent le souhait de voir les entreprises prendre conscience de l'impact de leurs activités sur l'homme, sur l'environnement et sur la gestion des entreprises, également désigné par People, Planet et Profit. Entreprendre de manière durable tient la promesse de l'avenir.

L'Échelle de performances CO₂ a été mise au point pour interpeller les entreprises qui participent à des appels d'offres et pour les encourager à connaître et à réduire leurs propres émissions de CO₂. Concrètement, cela signifie : plus une entreprise fait des efforts pour réduire ses émissions de CO₂, plus elle a de chances d'être attribuée le marché du travaux.

L'Échelle de performances CO₂ fait partie du Kiwa Expert Centre CSR. Le Kiwa Expert Centre CSR a pour but d'aider des organisations à avoir une vue compréhensible de leurs performances fournies en matière de durabilité de leurs activités.

Frontière organisationnelle: premièrement, l'organisation doit constater dans quels département de l'organisation le certificat est d'application, c'est ce qu'on appelle la frontière organisationnelle. L'Échelle de performances CO₂ inclut à cet effet des règles qui sont surtout importantes pour les groupes. La détermination de la frontière organisationnelle s'effectue entre autres sur base des données en matière d'achats.

Auto-évaluation : l'organisation fixe ensuite, à l'aide d'une auto-évaluation, le niveau de l'échelle auquel elle souhaite être certifiée. L'échelle possède en effet six niveaux, allant de 0 à 5. À chaque niveau correspond un ensemble d'exigences. Les exigences découlent de quatre points de vue ayant chacune son propre facteur de pondération, à savoir : perception 40 %, réduction du CO₂ 30 %, transparence 20 % et participation à des initiatives 10 %. Pour chaque exigence remplie, l'organisation obtient un score et la pondération fournit un score total qui détermine le niveau de certification qui peut être demandé.

Phase 1 étude préliminaire : pendant l'étude préliminaire de la certification (sur site ou non), l'on examine, sur la base de l'auto-évaluation et d'une évaluation globale des documents, si la frontière organisationnelle a été fixée correctement et si le niveau

Sales Office
Kiwa Belgium
be.sales@kiwa.com
+32 (0)3 259 06 60

souhaité est réalisable. L'étude préliminaire a pour but d'avoir une perception globale des activités, des processus, des risques et des rapports établis de l'organisation. Le résultat de l'étude préliminaire aboutit à un résumé des constatations et à un plan de vérification pour la phase 2.

Phase 2 audit : pendant la phase 2 de la certification, qui a lieu sur place, les éléments suivants sont étudiés de manière plus approfondie: les données recueillies, les procédures importantes, les rapports établis, la communication et les installations. Des interviews sont réalisées avec les figures clés et les données sont analysées plus en profondeur. Le résultat est retranscrit dans un rapport d'audit.

Certificat Soucieux des émissions CO2: après la résolution des éventuelles non-conformités; et après approbation du rapport d'audit, le certificat Soucieux des émissions CO2 niveau N est délivré et enregistré sur le site Internet de la SKAO (Fondation pour *l'adjudication et l'entrepreneuriat* climatiquement neutres). Le niveau indiqué sur le certificat se traduit en un avantage à l'adjudication. Plus le niveau est élevé, plus l'avantage à l'adjudication est élevé. L'avantage peut représenter jusqu'à 10 %. Après la remise du certificat, un contrôle a lieu tous les ans afin de vérifier si l'organisation continue de remplir les conditions.